



Leçons de l'élection présidentielle
camerounaise de 2018

Le changement dans la continuité

Danielle Minteu-Kadje, Christophe Premat

Publié le 02-07-2019



Creative Commons Attribution-ShareAlike 4.0 International (CC BY-SA
4.0)

Résumé

L'article se propose d'élaborer une anthropologie de l'État camerounais afin de comprendre les enjeux politiques de la dernière élection présidentielle de 2018 et le rendez-vous manqué du multipartisme au début des années 1990. Dans une perspective postcoloniale, il semble que le Cameroun se soit réorganisé autour d'un État unitaire francophone pour consolider le pouvoir d'une élite en place. L'article décrit les mécanismes de cette réification en s'appuyant sur les textes constitutionnels et les institutions chargées de protéger le *statu quo*. Il revient également sur les défis géopolitiques que constituent le groupe terroriste Boko Haram et la gestion de la crise de la partie anglophone. Ces menaces tendent à renforcer l'État unitaire et sécuritaire au détriment d'un débat politique sur l'avenir du Cameroun.

Abstract

The article proposes to elaborate an anthropology of the Cameroonian State in order to understand the political stakes of the last presidential election of 2018 and the failure of the multiparty system introduced at the beginning of the 1990s. From a postcolonial perspective, it seems that Cameroon reorganized itself around a unitary Francophone State to consolidate the current power of the elite. The article describes the mechanisms of this reification by relying on the constitutional texts and the institutions protecting the *status quo*. It also discusses the geopolitical challenges of the terrorist group Boko Haram and the crisis of the English-speaking part. These threats tend to strengthen the unitary and security State to the detriment of a political debate on the future of Cameroon.

Mot-clés : Cameroun, Paul Biya, anthropologie de l'État, présidentielles 2018, crise de la partie anglophone, sécession

Keywords: Cameroon, Paul Biya, State anthropology, Presidential election of 2018, crisis of the anglophone part, secession

Table des matières

Introduction	4
Entre continuités et rupture : le scrutin présidentiel de 2018	6
La crise du renouveau et les tensions socio-politiques résultantes	13
La question anglophone : des mobilisations sectorielles à la résurgence d'un épineux problème	14
Boko-Haram : des thèses complotistes internes et/ou externes?	18
Conclusion	22
Bibliographie	24

Leçons de l'élection présidentielle camerounaise de 2018

Danielle Minteu-Kadje Christophe Premat

Introduction

« *Le Cameroun, c'est le Cameroun* », cette expression familière, amplement usitée dans ce pays d'Afrique centrale pour exprimer une certaine résignation devant la fatalité, traduit, loin s'en faut, la complexité d'un État dont les dynamiques conduisent décennies après décennies à des analyses qui ne sont pas encore arrivées à leur terme. L'État camerounais est appréhendé tantôt comme « sorcier » (Geschiere 1995), « néo-patrimonial » (Médard 1977), « autoritaire » (Mbembe 2000), tantôt comme « post-autoritaire » (Pommerolle 2008), « absent » (Pigeaud 2011) ou « stationnaire » (Eboko et Awondo, s. d.). Cette catégorisation met en lumière plusieurs variables explicatives de la construction et de la formation de cette structure étatique¹. Le Cameroun est un cas assez emblématique en l'occurrence, dans ce sens où le pays a connu une véritable alternance politique en 1982. En effet, Paul Biya, alors premier ministre depuis le 30 Juin 1972, accéda à la magistrature suprême après la démission du Président Ahidjo. Cette alternance politique vint mettre un terme à près de 25 ans de monolithisme². Il convient avant de poursuivre notre réflexion, de ne pas faire l'économie d'une étude sur les changements politiques du Cameroun, comme d'autres pays d'Afrique qui n'ont

1. La problématique de l'État a été l'objet de nombreuses analyses des théoriciens de la science politique. Pour Émile Durkheim, c'est la division sociale du travail qui implique l'apparition de nouvelles structures (centralisation du pouvoir) et l'autonomisation d'une structure étatique (Durkheim 2004).

2. Le parti unique l'UNC (Union Nationale Camerounaise) qui fit taire toute voix discordante au président Ahidjo.

pas échappé à cette dynamique relative à la « transition politique³ » amorcée dès les années 1990⁴. Les thèses relatives à la transitologie (Dobry 2000, 586) pour certains auteurs s'appréhendent sous le prisme des théories du chaos, dans ce sens où les jeux des acteurs indéterminés par avance peuvent déboucher sur le contraire de ce qui était attendu ou sur des situations inextricables (Badie et Hermet 2001, 197). Pour Jean-Pascal Daloz et Patrick Quantin, la transition désigne « la négociation du passage d'un ordre politique autoritaire à un ordre politique démocratique » (Daloz et Quantin 1997, 19). Toutefois, certains auteurs mettent un bémol à ce processus à l'instar de Guy Hermet, pour qui « la transition est un intervalle incertain, imparfait et impur, entre l'effacement soudain ou progressif d'un pouvoir dictatorial et l'affermissement d'une démocratie digne de ce nom » (Hermet, « Le charme trompeur des théories » in Jaffrelot 2000). Ces changements politiques observables s'inscrivent dans le droit fil de ce que certains théoriciens ont convenu d'appeler « la troisième vague de démocratisation⁵ » (Huntington 1993). Ces transitions sont le fait de facteurs endogènes et exogènes. Sur le plan endogène, elles se sont illustrées par « l'ouverture de la compétition politique et par une suspension du recours systématique à la coercition » (Daloz et Quantin 1997, 10) dans ces dynamiques politiques « extra-occidentales », « orphelines » (Badie et Hermet 2001) ou « exportées » (Bayart 1996) comme ce fut le cas au Cameroun, qualifié d'« Afrique en miniature », eu égard à sa diversité naturelle, linguistique et culturelle.

Si l'État camerounais a fait l'objet de nombreuses dénominations, c'est parce que le pays a montré une stabilité surprenante dans le maintien des oligarchies, proche de la réification. De ce point de vue, le Cameroun offre

3. Il convient de relever que pour Juan-José Linz, l'expression « Transition politique », « désigne la période de temps qui s'écoule des convulsions finales d'une dictature à l'établissement d'un régime démocratique au moins dans son apparence ».

4. Pour de nombreux théoriciens « africanistes », l'État en Afrique serait ainsi « clientéliste », « prédateur », « patrimonial », « néopatrimonial », « criminel », « kleptocrate », « importé », « mou », ou tout simplement « une case vide ». Au-delà de ces problématiques relatives à son essence, apparaît en toile de fond, la crise institutionnelle et bureaucratique en Afrique.

5. Pour cet auteur, la première vague de démocratisation concerne les principales puissances fondatrices (États-Unis, Grande-Bretagne et France) ; la deuxième vague, immédiatement après-guerre concerne l'Italie, l'Allemagne, le Japon et l'Inde ; la troisième vague commence en Europe du Sud (Portugal en 1974 et Espagne en 1975), ensuite en Amérique latine (Argentine en 1983, Brésil en 1985) avant de s'étendre massivement au continent africain.

l'exemple d'une bureaucratisation intégrale de l'appareil étatique aux mains d'une même oligarchie depuis la fin officielle de la colonisation. Nous aimerions, à partir de l'hypothèse d'une oligarchie cooptée, analyser les résultats de la dernière élection présidentielle de 2018 pour montrer comment les jeux de démarcation des différents candidats confirment *in fine* le maintien d'une structure de domination. Les études sociologiques portant sur l'oligarchie insistent davantage sur le déclin de la démocratie représentative, sans voir la possibilité de cas limites avec des régimes qui se sont maintenus autour de clans (Kuhner 2016). La phrase « Le changement dans la continuité » de l'ancien président français Valéry Giscard d'Estaing qui était destinée à domestiquer un électorat qui lui échappait, s'applique curieusement au cas du Cameroun qui s'est enlisé dans une situation d'immobilisme après le mirage du multipartisme au début des années 1990. L'hypothèse de cet article est que le pouvoir a construit un discours justifiant sa simple pérennisation à partir de l'instrumentalisation de la menace Boko Haram et du refus du fédéralisme politique qui pourtant représentait une alternative politique en contexte post-colonial.

Entre continuités et rupture : le scrutin présidentiel de 2018

Cette alternance politique fit naître l'espoir au sein de la population pour ce président qui prônait le « nouveau » et qui réaffirmait dans ses discours :

[I]l s'agira surtout de poursuivre l'instauration d'un projet de société, marque d'un nouvel ordre social ayant pour finalité la justice sociale, c'est-à-dire, organisant la répartition judicieuse du fruit de l'effort collectif entre les différentes catégories sociales et préparant l'égalité des chances, par des mesures appropriées à la solution des problèmes sociaux d'éducation, de santé, d'emploi, d'habitat, d'urbanisme, de transport, des salaires, des protections sociales [...].⁶

Depuis l'accession du Cameroun à l'indépendance, de nombreuses clauses constitutionnelles ont régi le nombre de mandats présidentiels, à savoir l'article 13 de la Constitution du 4 Mars 1960, l'article 10 de la Constitution du

6. Message des vœux de nouvel an à la nation camerounaise (31 Décembre 1982).

1^{er} Septembre 1961 et l'article 7 de la Constitution du 2 Juin 1972. Il n'est point superfétatoire de relever que lors de la Conférence Tripartite qui regroupa du 30 octobre au 17 Novembre 1991, à Yaoundé, les représentants des pouvoirs publics, des partis politiques et de la société civile se sont réunis pour réfléchir sur les possibilités de réformer la Constitution de 1960⁷. L'ordre du jour afférent était circonscrit à l'examen du projet de loi sur les élections législatives, du projet de décret sur l'accès des partis aux médias et la réforme de la Constitution (Sindjoun 1996b, 11). Un comité fut créé et l'un des points à l'ordre du jour fut la limitation des mandats présidentiels à deux (Ngayap 1999, 170). L'Amendement de l'Acte constituant du 18 Janvier 1996 relatif à la non-limitation du nombre des mandats présidentiels a entraîné une forte mobilisation des acteurs politiques relative à cette disposition constitutionnelle ; ainsi, le 6 novembre, lors des cérémonies relatives à la célébration du 25^e anniversaire de l'accession du président Biya à la magistrature suprême, les élites du département de la Lékié, adressèrent à ce dernier, un « message de soutien et de fidélité » et exprimaient ce vœu :

[U]ne modification de la constitution du 18 Janvier 1996 [...] aux fins de la suppression de la limitation des mandats pour l'exercice des fonctions du président de la République.⁸

Cet extrait issu de *Cameroon Tribune*, le quotidien national, démontre à suffisance que cette dynamique fut d'ordre général ; la motion de soutien de certaines élites du département du Koung-Khi, le 15 Décembre 2007 en est une illustration :

Nous élites intérieures et extérieures du département considérant la pertinence et le succès de vos actions depuis votre accession à la magistrature suprême le 6 Novembre 1982 ; réitérons notre appel du 10 Novembre 2007 par la révision des dispositions de l'article 6, Alinéa 2 de la Constitution du 18 janvier 1996, portant limitation du nombre de mandats présidentiels, afin de vous permettre d'être notre candidat à l'élection présidentielle de 2011.⁹

Dans une interview accordée à la chaîne internationale de télévision, France 24, le Président Biya déclarait :

7. *Cameroon Tribune*, article n. 13525 du 6 novembre 2017, en ligne.

8. *Cameroon Tribune*, N° 8972/5171 du 8 Novembre 2007. p. 3.

9. *Cameroon Tribune*, N° 9003/5202 du 25 Décembre 2007, p. 5.

Les élections présidentielles camerounaises de 2011 sont certaines, mais je les considère comme lointaines [...]. Il y a d'autres urgences en ce moment [...]. Mais je suis ceux qui veulent ouvrir ce débat. Parce que vous avez aussi des gens qui estiment que pour assurer la continuité, il faut que le président se présente, je laisse le débat se dérouler [...]. La Constitution pour le moment ne permet pas un troisième mandat et je sais aussi que les constitutions ne sont pas faites *no varietur*. Le peuple lui-même détermine ce qui est bon pour lui. Nous restons à l'écoute.¹⁰

Dans la même lancée, un communiqué signé par le Secrétaire Général du RDPC (Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais)¹¹, faisait mention de la non-limitation des mandats présidentiels et encourageait le président Biya à en tenir compte (Tchoupie 2009, 22), tout autant que la déclaration de la communauté musulmane du Mfoundi, le 13 Décembre 2007, relative à l'amendement de l'article 6, alinéa 2 de la Constitution¹². Cette dynamique allait permettre au chef de l'État d'annoncer sa décision de procéder au réajustement de certaines dispositions constitutionnelles tout en présentant son attitude comme une réponse à une demande pressante du peuple, comme l'attestait son message à la nation le 31 Décembre 2007 :

De toutes nos provinces, de nombreux appels favorables à une révision [de la Constitution] me parviennent. Je n'y suis évidemment pas insensible...Nous allons donc, dans cet esprit, réexaminer les dispositions de notre Constitution qui mériteraient d'être harmonisées avec les avancées récentes de notre système démocratique afin de répondre aux attentes de la grande majorité de notre population.¹³

Toutefois, ce tableau relatif à la non-limitation des mandats présidentiels ne fut pas aussi idyllique, comme en témoigne la radicalisation progressive contre cette réforme constitutionnelle en 2008. Le 5 Janvier 2008, le SDF¹⁴ organisa à Bépanda (Arrondissement de Douala V) une marche de protestation ;

10. Interview reprise par *Cameroon Tribune* N° 8967/5166, pp. 2-5.

11. RDPC ou Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais est le parti au pouvoir. Il est né des cendres de la défunte UNC (Union Nationale Camerounaise).

12. *Cameroon Tribune*, N° 9050/5249 du 4 Mars 2008.

13. *Mutations* N° 2063 du 02 Janvier 2008, p.15.

14. SDF ou *Social Democratic Front* est le principal parti de l'opposition.

le corollaire de ces actions fut l'activation de l'appareil répressif avec entre autres, la fermeture de « Radio Equinoxe » et de la chaîne télévisée « Equinoxe », à Douala, le 21 février 2008 ainsi que de la station Radio « Magic FM » à Yaoundé, le 28 février 2008. Au final, le processus de la suppression constitutionnelle du nombre de mandats présidentiels s'est concrétisé le 4 avril 2008 avec le dépôt à l'Assemblée Nationale du projet de loi portant modification de la Constitution, c'est ainsi que l'on enregistra 157 voix pour et 5 voix contre¹⁵. Dans un ouvrage qui peut apparaître comme une propagande au service de l'action du Président Paul Biya, Bernard Amougou résume les concepts-clés de la gouvernance de Paul Biya autour de plusieurs priorités que sont le libéralisme communautaire, la politique intérieure, la justice sociale, l'économie camerounaise, la culture et la diplomatie (Amougou 2012, 19). Paul Biya promeut une idéologie de synthèse avec un Président qui incarne l'unité de la nation affectée par des clivages pouvant mener à la guerre civile et une forme de pragmatisme économique incarné par la formule « libéralisme communautaire », formule habile permettant de conjuguer développement entrepreneurial et solidarités locales. Il y a comme une manière d'indiquer une forme de décentralisation économique (Amougou 2012, 129). Les messages de Paul Biya sont à la fois simples et aphoristiques comme si ses citations incarnaient en filigrane une forme de conduite à suivre. Cette aphorisation fonctionnant en forme de détachement du message par rapport à un texte permet à l'énonciateur de maîtriser la polysémie des termes et de conserver une marge importante de manœuvre. Ainsi, le texte de Paul Biya, *Pour le libéralisme communautaire* (1986), fonctionne comme un programme idéal qui n'a jamais été mis en œuvre et qui était associé à sa prise de pouvoir¹⁶.

Les élections présidentielles au Cameroun sont à un tour¹⁷ et celles de 1992 sont en soi emblématiques, car elles consacrèrent le retour au multipartisme ;

15. Suffrages exprimés en faveur de la non-limitation des mandats présidentiels (RDPC : 151 voix/ UNDP : 6 voix). Suffrages contre la non-limitation des mandats présidentiels (UDC (4 voix) et MP (1 voix)).

16. Voir en ligne (Dernière visite le 18 février 2019).

17. Loi N°2012/001 du 19 Avril 2012 portant Code électoral, modifiée et complétée par la Loi N°2012/017 du 21 Décembre 2012. Article 116 (1). Le Président de la République est élu pour un mandat de sept ans au suffrage universel, direct et secret. (2) Il est rééligible (3) L'élection a lieu au scrutin uninominal majoritaire à un tour, vingt jours au moins et cinquante jours au plus avant l'expiration des pouvoirs du président de la République en exercice. (4) Est élu, le candidat ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés.

ainsi en 1992, Paul Biya au pouvoir depuis 1982 obtint 39% des suffrages, en 1997 il obtint 92,6% des suffrages, 70,9% en 2004, et 77% en 2011¹⁸. En vue de l'effectivité des élections, certains éléments opératoires sont mis en œuvre, au rang desquels, ELECAM ou *Elections Cameroon*, créé par la loi n° 2006/011 du 19 décembre 2006 marque un tournant décisif dans la vie politique au Cameroun. *Elections Cameroon* devient ainsi l'organe chargé d'organiser et de superviser les élections au Cameroun. Il vient remplacer l'Observatoire National des Élections (ONEL), créé six ans auparavant par la Loi n° 2000/016 du 19 Décembre 2000, qui était également une structure indépendante de supervision et de contrôle du processus électoral au Cameroun. Les membres d'ELECAM sont nommés par le président de la République, après consultation des partis politiques représentés à l'Assemblée nationale et la société civile. Au rang de ces nombreuses réalisations, la biométrisation du fichier électoral, la numérisation des cartes électorales et la multiplication des campagnes de proximité d'inscriptions sur les listes électorales qui ont permis à plus de Camerounais de pouvoir prendre part au processus électoral dans leur pays. Les élections présidentielles de 1992, sont hautement symboliques, à cause du pluralisme politique et du retour au multipartisme¹⁹ qui n'exclut pas le recours au communautarisme. Comme le relève si bien Hélène-Laure Menthong, nonobstant la proscription de la dimension communautaire dans l'article 3 de la constitution du 2 Juin 1972 et de la Loi N° 96/06 du 18 Janvier 1996 portant révision de la Constitution du 2 Juin 1972 et la Loi N° 90/056 du 19 Décembre relative aux partis politiques, on note toujours cette prégnance de la perspective communautaire lors des échéances électorales (Menthong 1998). Dans cet ordre d'idées, le RDPC (Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais), parti au pouvoir associé aux « Beti »²⁰, (l'ethnie *Beti* est constituée du groupe Pahouin ou Fang Beti des régions du Centre, du Sud et de l'Est) reflète ainsi cette dimension communautaire tout comme l'UNDP (Union Nationale des Populations du Cameroun) qui

18. Voir en ligne (Dernière visite le 18 février 2019).

19. En effet, la Loi N° 90 /056 du 19 Décembre 1990 relative aux partis qui n'institue pas le multipartisme figurant déjà dans l'article 3 de la Constitution du 2 Juin 1972, mais en régle l'exercice.

20. L'écrivain camerounais Mongo Beti est par exemple issu de cette ethnie. C'est de cette manière qu'il s'est présenté dans l'émission *Apostrophes* animée par Bernard Pivot. <https://www.youtube.com/watch?v=iMOhsUnszbM> (Dernière visite le 18 février 2019). Mongo Beti présente la langue Beti comme liée au sud du Cameroun et à Yaoundé, il rappelle qu'elle est plus large puisqu'elle est utilisée par les Fang Beti.

serait le parti des « Nordistes », des régions septentrionales du nord et de l'Adamaoua. Le SDF (*Social Democratic Front*), est qualifié pour sa part de parti des « Anglo-Bami » (ethnie bamiléké de la région de l'Ouest et anglophones des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest) (Menthong 1998). Les partis politiques ont tendance à se structurer autour d'une dimension communautariste.

Candidats	Parti	Nombre de votes	%
Paul Biya	RDPC (Parti au pouvoir)	3772527	78,00 %
John Fru Ndi	SDF	518175	10,70 %
Garga Haman Adji	ADD	155348	3,20 %
Adamou Ndam Njoya	UDC	83860	1,70 %
Paul Abine Ayah	PAP	61168	1,30 %
Edith Kahban Walla	CPP	34639	0,70 %
Albert Dzungang	La dynamique	26396	0,50 %
Jean de dieu Momo	PADDEC	23791	0,50 %
Jean-Jacques Ekindi	MP	21593	0,45 %
Bernard Muna	AFP	18444	0,40 %
Esther Dang	BRIC	15775	0,30 %
Olivier Anicet Bilé	UFP	15202	0,30 %
Anicet Ekanè	MANIDEM	11081	0,20 %
Victorin Hameni Bieleu	UFDC	10615	0,20 %
Fritz Pierre Ngo	MEC	9259	0,20 %
Jean Njeunga	FUC	9219	0,20 %
Isaac Feuzeu	MERCI	9216	0,20 %
Hubert Kamgang	UPA	8250	0,20 %
Simon Pierre Atangana Nsoé	GC	8032	0,20 %
Marcus Lontouo	CNCSLC	7875	0,20 %
Georges dogbima	SLC	5925	0,10 %
Joachim Tabi Owono	AMEC	5795	0,10 %
Daniel Soh Fone	PSU	5074	0,10 %

Tableau 1 : Élections présidentielles de 2011. Source : *www.grip.org*

Comme il est de tradition lors des scrutins présidentiels au Cameroun, les dignitaires et les chefs de communautés ne font pas l'économie du soutien multiforme qu'ils apportent au chef de l'État comme ce fut le cas avec la com-

munauté Sawa par exemple²¹. Dans la même lancée, les chefs traditionnels du département du Mfoundi, siège des institutions, furent reçus à nouveau par le ministre secrétaire général de la présidence de la République. Sous la houlette d'Abanda Pie, chef du groupement Mvog-Belinga, les dignitaires réitérèrent la fidélité des populations de la capitale au président de la République²².

Il convient de relever que le scrutin présidentiel de 2018 au Cameroun a dessiné les contours d'une nouvelle carte géopolitique caractérisée par l'émergence de nouvelles figures politiques, des chiffres relativement faibles d'inscription sur les listes électorales et de participation au vote. Cette élection qui a consacré la victoire du candidat de la « Force de l'expérience », Paul Biya, a parallèlement mis en relief de nouvelles figures de l'opposition camerounaise, notamment celles de Maurice Kamto, le « Tireur de Pénalty », leader du MRC (Mouvement pour la Renaissance du Cameroun) et de Cabral Libii li Ngué, du parti Univers. Cette victoire du RDPC subodore, loin s'en faut, l'organisation huilée du parti de la flamme (RDPC) qui a une implantation territoriale épousant les contours des unités administratives. En effet, il dispose de 377 sections, à raison de 360 dans toutes les communes du Cameroun et 17 à l'étranger ; huit régions sur dix ont ainsi accordé majoritairement leurs suffrages au candidat de « La Force de l'expérience » et dans les régions du Littoral et de l'Ouest, la percée du MRC s'est avérée fulgurante, à cause de l'érosion politique du SDF.

Candidats	Parti	Suffrages exprimés	%
Paul Biya	RDPC	2.521.758	71,28 %
Maurice Kamto	MRC	503366	14,23 %
Cabral Libii Li Ngué	Parti Univers	221995	6,28 %
Joshua Osih Nembang	SDF	118704	3,35 %
Ndam Njoya Adamou	UDC	61216	1,73 %
Garga Haman Adji	ADD	55037	1,56 %
Serge Espoir Matomba	PURS	19699	0,56 %
Frankline Ndifor Afanwi	MCNC	23683	0,67 %
Muna Akere Tabeng	Mouvement NOW	12259	0,35 %

21. Voir en ligne (Site consulté pour la dernière fois le 20 février 2019).

22. *Cameroon Tribune*, 25 septembre 2018.

Tableau 2 : Résultats de l'élection présidentielle de 2018. Source : Cameroon Tribune

Régions	Total des inscrits	Bureaux de vote
Admaoua	430686	4062
Centre	1150821	4934
Est	320368	1437
Extreme-Nord	1125890	4062
Littoral	929536	2955
Nord	669314	2091
Nord-Ouest	609544	2333
Ouest	729309	2530
Sud	264327	1467
Sud-Ouest	371758	1694
Total	6598553	24988

Tableau 3 : Présidentielle camerounaise 2018 : Inscrits par région au 1^{er} Octobre 2018. Source : ELECAM/ *Cameroon Tribune*, 3 Octobre 2018. Approche estimative de la population : 25 millions d'habitants. Source : Crisis Group 2017.

La crise du renouveau et les tensions socio-politiques résultantes

L'alternance politique, dans son principe, peut s'appréhender comme un chassé-croisé entre l'opposition et la majorité au pouvoir, dans le respect des normes constitutionnelles en vigueur, elle est étroitement liée au fonctionnement des régimes pluralistes. Elle manifeste de façon claire la capacité d'intervention du corps électoral dans le choix des gouvernants et, par là même, atteste l'existence des libertés publiques et politiques (Hermet et al. 2015, 18). Cependant, cette quête permanente, dans son essence, peut être diluée par des mutations lourdes, aussi bien sociales que politiques ; en d'autres termes, si des projets de société profondément antagonistes s'opposent, la perspective de l'alternance est de nature à faire monter la tension et à la limite, capable de déstabiliser la démocratie (Hermet et al. 2015, 18). Pour

Luc Sindjoun, le champ social camerounais est de plus en plus marqué par des réseaux identitaires²³ et l'on est ainsi forcé de constater les tensions socio-politiques consécutives à l'instrumentalisation des réseaux communautaires car :

[L]a dynamique de l'instrumentalisation du désordre, rend très improbable de profondes mutations qui iraient dans le sens d'une véritable institutionnalisation [...] la crise de redistribution aurait tendance à [...], exacerber [...], à alimenter les réseaux des modalités confinant de plus en plus à la criminalité ou à la violence armée [...]. Le désordre [...] constitue [...] une ressource essentielle. (Chabal et Daloz 1999)

La question anglophone : des mobilisations sectorielles à la résurgence d'un épineux problème

Au Cameroun, deux des dix régions du pays, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, constituent le territoire anglophone et représentent 16 364 kilomètres carrés sur une superficie totale de 475 442 kilomètres carrés et environ 5 millions d'habitants sur une population de 24 millions. Cette aire est le fief du principal parti d'opposition, le Social Democratic Front (SDF) et sur le plan économique, le pétrole y est exploité. Les tensions entre les communautés anglophone et francophone, indifféremment qualifiées de « problème anglophone », « crise anglophone », « question anglophone », ont leur racine dans le processus de consolidation historico-politique de l'État Camerounais²⁴. Loin

23. Dans une de ses contributions, Luc Sindjoun relève que le registre communautaire est devenu un identifiant cardinal instrumentalisant les rapports sociaux formels ou implicites. Dans cette veine, la libéralisation de la vie politique a marqué l'officialisation de la « guerre froide » entre les groupes ethno-régionaux, à travers quatre principales figures : *Bèti/Bamiléké*, *Peul/Kirdi*, *Anglophone/Francophone*, *Arabe-choa/ Kotoko*. La prise en charge communautaire des notions d'« autochtones » et de « minorités » dans la Constitution de Janvier 1996, est en soi une illustration de cette prise en charge communautaire de la dynamique sociale. Lire à propos Sindjoun (1996b).

24. La signature du traité Germano-douala, le 12 juillet 1884 entre le gouvernement allemand et les chefs traditionnels Douala, confère à ce territoire le statut de protectorat allemand. Après la défaite allemande au terme de la Première Guerre mondiale, le *Kamerun* est confié par la Société des Nations à la France et au Royaume-Uni. Par voie de conséquence, durant les régimes du mandat et de la tutelle, les territoires furent administrés selon la culture politique du colonisateur. La pratique du gouvernement indirect

d'être une simple vue de l'esprit, « le problème anglophone », comme le souligne Piet Konings, « est devenu crucial pour l'État camerounais postcolonial soucieux de forger un État post-colonial stabilisé » (Konings 1996). Cette dynamique remonte à l'année 1916 avec le partage du Cameroun en deux par les colons français et anglais. La transmutation de l'État fédéral créé en 1961 vers un État unitaire centralisé en 1972 n'ayant pas satisfait la partie anglophone, entraîna des frustrations. Les racines de cette question épineuse, résident dans ce processus d'unification (1972) qui était basé sur la centralisation et l'assimilation. Certaines élites et les populations de cette partie du triangle national estiment que les règles du jeu n'ont pas été respectées. Avec l'avènement du libéralisme politique des années 1990, une fraction de l'*Intelligentsia* anglophone, s'estimant lésée, s'est organisée en vue de revendiquer certaines prérogatives dans l'échiquier national ainsi qu'un retour au fédéralisme. La société camerounaise est clivée sur cette thématique et les perceptions entre les communautés anglophone et francophone sont négatives. La crise actuelle constitue une résurgence particulièrement inquiétante de cette question épineuse et la grève des avocats du 11 octobre 2016 à Bamenda, constitue le détonateur de nombreuses revendications socio-politiques. Les revendications des avocats des régions du nord-Ouest et du sud-Ouest, ignorées jusque-là par le ministère de la Justice, portaient alors sur le non-respect de la *Common Law* dans ces deux régions. Les avocats réclamaient la traduction en anglais du Code de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) et d'autres textes de lois²⁵, tout autant que la création d'un barreau anglophone et l'adoption de l'anglais comme la seule langue

(*indirect rule*) permettait le maintien des chefferies traditionnelles et favorisait l'éclosion d'une forme d'autogouvernement. À l'opposé, la partie francophone était directement administrée par la France suivant le modèle assimilationniste et la politique de centralisme. La partie francophone obtint l'indépendance le 1er janvier 1960 pour devenir la République du Cameroun. La partie britannique était constituée du Cameroun méridional britannique (*Southern Cameroons*) et du Cameroun septentrional britannique (*Northern Cameroon*). Lors des référendums du 11 février 1961, le *Northern Cameroon* choisit de se rattacher au Nigéria et le *Southern Cameroons* à la République du Cameroun. Le *Southern Cameroons* devint indépendant le 1er octobre 1961 en se rattachant à la République du Cameroun. Après ce processus des Indépendances des parties francophone et britannique (1960-1961), l'unification eut lieu le 20 mai 1972. La transmutation de l'État fédéral créé en 1961 vers un État unitaire centralisé en 1972 fut effective.

25. Ils critiquaient la francophonisation des juridictions de la *Common Law*, qui se traduit par l'affectation en zone anglophone de magistrats francophones ne maîtrisant ni la *Common Law*, ni l'anglais, et par l'affectation de notaires, alors que cette fonction est exercée par les avocats dans le système de la *Common Law*.

dans les juridictions de la *Common Law*. Le 21 novembre, les enseignants organisèrent un rassemblement contre le manque d'enseignants anglophones, l'affectation d'enseignants ne maîtrisant pas l'anglais et le 28 novembre, la crise jusqu'alors contenue au Nord-Ouest se propage au Sud-Ouest. Les étudiant.e.s de l'université de Buea organisèrent une marche pacifique sur le campus pour réclamer le versement de la prime d'excellence du chef de l'État dédiée aux étudiant.e.s²⁶, pour dénoncer l'interdiction en 2012 de l'University of Buea Student Union (UBSU), et protester contre l'instauration d'une pénalité en cas de retard de paiement des frais de scolarité et de frais additionnels pour consulter les résultats des examens. La réponse du gouvernement à ces nombreuses protestations, fut de militariser la région et de procéder à de nombreuses arrestations (82 pour le ministre de la communication et 150 pour le SDF)²⁷, certaines plus emblématiques que les autres, notamment celles d'un magistrat influent de la Cour suprême, Paul Abine Ayah. Pour des voix critiques dissidentes comme l'écrivain Mongo Béti qui est décédé au début des années 2000, le Cameroun a transposé le régime unitaire du colon pour nier de manière systématique le fédéralisme²⁸. De ce point de vue, la consolidation de l'État unitaire clanique est une tendance de fond qui bloque toute possibilité de progrès démocratique.

En novembre 2016, le Premier Ministre, Philémon Yang, constitua une commission interministérielle *ad hoc*, en charge de la conduite des négociations avec la partie anglophone. En décembre, les avocats et les enseignants formèrent à leur tour le *Cameroon Anglophone Civil Society Consortium* (CACSC, « le Consortium »)²⁹. Le 23 janvier 2017, le président de la République a créé une Commission nationale pour la promotion du

26. Les étudiants de l'Université de Buéa en grève brandissaient des pancartes contre la violence et contre la politisation de leurs problèmes.

27. International Crisis Group, *Cameroon's Anglophone Crisis at the Crossroads*, Africa Report N° 250, 2 août 2017.

28. Voir en ligne (Dernière visite le 21 février 2019).

29. Le *Consortium* est constitué de quatre associations d'avocats et de plusieurs syndicats d'enseignants, avec comme président Félix Khongo Agbor Balla, secrétaire général Fontem Neba et trésorier Wilfred Tassang. Après l'arrestation par le gouvernement des dirigeants du Consortium le 17 janvier, l'école ne reprenant toujours pas et les opérations ville mortes (*Ghost Town* ou *Country Sunday*) s'intensifiant, le gouvernement prend des mesures d'apaisement. En décembre 2016, il avait déjà annoncé le recrutement de 1 000 enseignants bilingues, une subvention de 2 milliards de francs CFA (3 millions d'euros) pour les écoles privées et le redéploiement d'enseignants francophones hors des régions anglophones.

bilinguisme et du multiculturalisme³⁰. Le gouvernement a annoncé d'autres mesures le 30 mars de la même année, notamment la création d'une section *Common Law* à la Cour suprême et à l'École nationale d'administration et de magistrature (ENAM), l'augmentation du nombre d'enseignants en langue anglaise à l'ENAM, le recrutement de magistrats anglophones, la création de départements de *Common Law* dans des universités francophones et l'autorisation provisoire pour les avocats anglophones de continuer d'exercer les fonctions de notaire dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest. Malgré ces mesures d'apaisement initiées par le gouvernement, le 1^{er} Octobre 2017, les militants séparatistes annoncèrent l'indépendance des régions anglophones du nord-Ouest et du Sud-Ouest, comme l'atteste ce communiqué de Sisiku Ayuk Tabe³¹, qui œuvre pour l'émergence du *Southern Cameroon Ambazonia* et qui atteste que :

Ce 1^{er} octobre [2017], nous allons commémorer la restauration de l'indépendance du Southern Cameroons et lancer des plans pour sécuriser les infrastructures dont notre pays a besoin³².

Avec les mutations de la société camerounaise, la « question anglophone », relative à une « identité nationale plurielle » (Sindjoun 1996a) se pose désormais en termes de sécession, de revendications politiques et de repli identitaire. La crise anglophone est le moyen de reconsidérer la gouvernance, mais surtout de questionner l'effectivité de la décentralisation, aussi bien

30. Consulter à cet effet le décret 2017/013 du 23 Janvier 2017 portant création de la commission nationale pour le bilinguisme et le multiculturalisme.

31. Julius Sisiku Ayuk Tabe, qui défie l'autorité de Paul Biya dans les régions anglophones au Cameroun a été virtuellement élu premier ministre de l'État fictif de l'Ambazonie (Southern Cameroon), par un conseil de gouvernement de l'ambazonie. Cet ingénieur en informatique croit à l'émergence d'un État « libre et indépendant » de l'Ambazonie. Il est développeur de logiciel informatique, formateur pour CISCO system, Universitaire. Tout commence en 1992 quand Julius Sisiku Ayuk Tabe, diplômé en Ingénierie de contrôle à l'Université de Sheffield au Royaume-Uni, intègre la compagnie de distribution électrique AES-Sonel en tant que développeur de logiciel informatique. Quatre ans plus tard, Julius Tabe s'installe au Nigéria où il travaille pour Cisco System en tant que responsable des Networking Academies de la société pour les 23 pays de l'Afrique de l'Ouest et de du Centre. Il y supervisera notamment les différents programmes de formation aux certifications CISCO. Marié et père de cinq enfants, le « président de l'Ambazonie » est actuellement en exil aux États-Unis selon certains médias camerounais. Il serait soupçonné de détournement de 250 millions de Franc CFA durant ces années de services à l'Aes-Sonel.

32. Voir en ligne (Site consulté pour la dernière fois le 21 février 2019).

administrative que financière, sur le plan national. Elle apparaît comme la seule alternative au fédéralisme et par extension, à la sécession et présente l'avantage de pouvoir contenter à la fois les francophones, qui rejettent très majoritairement le fédéralisme à deux États, et les anglophones modérés, ouverts à un fédéralisme à dix États ou à la décentralisation. Au final, cette problématique, à la veille des échéances électorales présidentielles, sénatoriales, législatives et municipales de 2018 s'avère être « une dangerosité pour la stabilité du pays³³ » ; le pays demeure assez fragilisé par les actes terroristes de Boko-Haram dans la région septentrionale de l'Extrême-Nord et les dynamiques collatérales de la crise en République centrafricaine relatives à un afflux massif de réfugiés dans la région de l'Est.

Boko-Haram : des thèses complotistes internes et/ou externes ?

Basé à Maiduguri, dans la région du Borno, à la frontière du Niger, du Tchad et du Cameroun, Boko Haram multiplie les actes terroristes dans ces pays frontaliers. Cette dynamique frontalière entre le Cameroun et le Nigéria s'explique, à tout le moins, par la proximité socioculturelle de ces deux pays qui appartiennent à un grand ensemble socio-culturel remontant au grand empire du Kanem-Bornou au XVI^e siècle. Le Cameroun septentrional (Nana Ngassam 2015) était une zone périphérique du califat peul de Sokoto au début du XIX^e siècle, au moment de la constitution des micro-États appelés *lamidats*. Les déplacements et les échanges commerciaux y sont séculaires. De nombreuses ethnies (Peuls, Arabes Choas, Kotokos, Kanouris, Haoussas) se côtoient de part et d'autre de la frontière et partagent les mêmes dialectes. Cette situation permet à Boko Haram de se fondre parmi la population, comme le souligne si bien Rodrigue Nana Ngassam (2015). Au Cameroun, Boko Haram perpétue les attaques meurtrières dans la Région de l'Extrême-Nord (Pommerolle 2015, 163). Il n'est pas superfétatoire de rappeler que ces deux États partagent une frontière de 1690 kilomètres et malgré les nombreux liens socio-historiques, subsistent des tensions au sujet de leurs frontières. Le différend au sujet de la Péninsule de Bakassi, riche en gaz et en pétrole et rétrocédée au Cameroun en 2008, est en soi emblématique. La porosité des frontières et les complicités locales, ont ainsi permis à la secte de commettre des infractions de part et d'autre de cette frontière. En effet, une étude *d'In-*

33. Voir en ligne (Site consulté pour la dernière fois le 21 février 2019).

ternational Crisis Group en 2015 relève que c'est en 2004 que les premiers indices de la présence de Boko Haram au Cameroun sont notés ; après les émeutes sanglantes de Kanama au Nigéria et les répressions consécutives à ces événements, les membres de cette secte se réfugièrent dans les Monts Mandara à l'Extrême-Nord du Cameroun. Dans cette même veine, après les affrontements sanglants à Maiduguri au cours desquels Aboubakar Shekau fut tué, de nombreux membres de cette secte se réfugièrent à nouveau au Cameroun ce qui favorisa le développement d'un prosélytisme en faveur de Boko Haram (« Cameroun, la menace du radicalisme religieux » 2015). L'on relève aussi des tensions entre l'Islam local et l'Islam rigoriste au Cameroun, qui n'ont toutefois pas empêché la condamnation unanime par les musulmans de l'ensemble du pays des actes terroristes de Boko Haram.

Les chefs traditionnels et le clergé musulman collaborent avec les forces de sécurité, cependant les analystes de cette ONG précédemment citée, à l'issue de nombreux entretiens avec des responsables administratifs dans plusieurs villes camerounaises, établissent le constat de la relativité de cette collaboration. Cette collaboration biaisée est sujette à de nombreuses interrogations, ou allusions ; en effet, les médias comme les intellectuels camerounais avancent la thèse d'un complot ourdi contre le régime en place. Les thèses complotistes relatives à ce conflit incriminant « certaines élites du Nord » et des « forces étrangères », notamment la France et les États-Unis, ont animé les débats camerounais ; cet entendement par analogie, permettait ainsi « d'ancrer l'interprétation complotiste des violences dans le précédent ivoirien » (Pommerolle 2015, 168). Le Cameroun septentrional, qui est constitué de trois régions (l'Adamaoua avec Ngaoundéré pour chef-lieu, le Nord avec Garoua, et l'Extrême-Nord avec Maroua), demeure la partie la moins développée du Cameroun. Pour y enrayer la sous-scolarisation, le gouvernement a décidé en 2011 de procéder à un recrutement spécial de vingt-cinq mille jeunes dans la fonction publique ainsi qu'à l'ouverture d'une université à Maroua. Ces attaques multiples, spectaculaires, meurtrières et asymétriques ont conduit le président camerounais, Paul Biya, lors de son discours du Nouvel an devant le corps diplomatique le 8 janvier 2015, à appeler une « réponse globale » face à cette menace et une aide internationale pour y faire face. Pauline Guibbaud se pose la question de savoir si l'on doit appréhender cette secte islamiste sous l'angle régional, voire international ou alors si elle ne serait qu'une composante de « l'arc islamiste sahélien » (Guibbaud 2014a). Dans cette optique, un de ses cadres d'analyse interroge sur la position des

pays occidentaux, les réactions régionales et l'attitude de la communauté internationale. Dans cet ordre d'idées, la régionalisation de la contre-offensive, s'apprécie à la lumière de l'action concertée d'acteurs multiples au rang desquels les États membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et du Bénin³⁴, de la Force Mixte Multinationale (FMM)³⁵, de la Force d'Intervention Conjointe Multinationale (MNJTF)³⁶. Il convient de relever que la communauté internationale n'est pas inactive et de nombreuses rencontres au sommet ont eu lieu, notamment à Paris le 17 Mai 2014³⁷.

La Résolution majeure de ce sommet était l'élaboration d'une coordination entre plusieurs pays fragilisés par les exactions de Boko Haram, plus spécifiquement le renforcement d'une coopération accrue entre le Nigéria et le Cameroun, qui s'est consolidée par la visite du Président Muhammadu Buhari à Yaoundé, du 28 au 30 juillet 2015, dans l'optique d'une discussion sur les questions sécuritaires entre les deux pays³⁸. Dans le droit fil du sommet de Paris, le Nigéria abrita un sommet international relatif à la lutte contre Boko Haram, le 14 mai 2016 afin d'évaluer l'action régionale contre Boko Ha-

34. La Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) est une structure permanente de concertation qui a été créée le 22 mai 1964 par quatre pays riverains du Lac Tchad : le Cameroun, le Niger, le Nigeria et le Tchad. Mais le nombre de pays membres est passé à six pays depuis l'adhésion de la République Centrafricaine en 1996 et de la Libye en 2008. Le Soudan, l'Égypte, la République du Congo et la RD Congo sont membres observateurs. Le siège de l'Organisation est à N'Djaména, République du Tchad. La CBLT a pour mandat la gestion durable et équitable du Lac Tchad et des autres ressources en eaux partagées du bassin éponyme, la préservation des écosystèmes du Bassin Conventionnel du Lac Tchad, la promotion de l'intégration et la préservation de la paix et de la sécurité transfrontalières dans le bassin du lac Tchad. Voir en ligne (Site consulté pour la dernière fois le 20 février 2019).

35. Il convient de relever que l'on assiste à un renforcement de la coopération régionale pendant l'été 2015, avec la création de la Force Multinationale Mixte (FMM) dont le quartier général est à N'djaména et le commandement opérationnel est assuré par un général nigérian, Illyah Abbah. La FMM est constituée des armées nigériane, camerounaise, tchadienne, nigérienne et béninoise.

36. La *Multinational Joint Task Force* (MNJTF) ou Force Multinationale Conjointe est composée de forces armées béninoise, camerounaise, nigérienne, nigériane et tchadienne. Cette force d'intervention conjointe est composée de 8700 militaires, policiers et civils et son quartier général est à N'djaména.

37. Dans un contexte de défiance entre le Nigéria et le Cameroun, la France jouait le rôle de facilitateur entre ces deux pays frontaliers.

38. Le rapprochement diplomatique entre le Cameroun et le Nigéria s'observe sur le terrain et cette coopération bilatérale s'est illustrée par une meilleure communication entre les troupes des deux pays de part et d'autre de leur frontière commune.

ram et d'adopter une stratégie collective susceptible de gérer les conséquences de cette crise sur la sécurité, le développement, la gouvernance, la situation socio-économique et humanitaire. Le Conseil de Sécurité des Nations-Unies, lors de sa 7492^e séance, le 28 juillet 2015, demanda à la communauté internationale et aux donateurs de financer la Force spéciale mixte multinationale pour la sécurité afin de renforcer la coopération militaire régionale et de lutter plus efficacement contre la menace que représente le groupe terroriste Boko Haram pour la région du bassin du lac Tchad et pour la paix et la sécurité internationales. Sur le plan régional, à l'issue du sommet d'Addis-Abeba des 30 et 31 janvier 2015, l'Union africaine a adopté le principe du déploiement d'une force africaine de 7 500 hommes destinée à combattre le groupe djihadiste. Sans précision sur la date, l'Union africaine a par ailleurs annoncé qu'elle saisira ensuite le Conseil de sécurité de l'ONU afin de « conférer à la force la légalité et la légitimité internationales, ainsi que les ressources nécessaires à soutenir ses opérations sur le terrain »³⁹. Cela signifie qu'il y aura des financements internationaux comme ceux promis par l'Union Européenne, pour soutenir la lutte contre la secte islamiste⁴⁰. Il convient de relever que les instruments mis en œuvre dans le cadre de cette action publique internationale avant d'être régionaux et internationaux, sont bilatéraux, comme l'illustrent les deux rencontres au sommet entre le Président Biya et son homologue Nigérian, Muhamadou Buhari. En effet, ces rencontres qui eurent lieu en juillet 2015 à Yaoundé et en mai 2016 à Abuja, eurent pour point d'orgue la lutte contre Boko Haram, sous toutes ses déclinaisons. Relativement aux instruments juridiques, le Parlement camerounais a adopté lors de sa session de novembre 2014, la loi portant répression des actes de terrorisme au Cameroun. La présente loi s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre, au plan interne, des mesures préconisées au niveau international en matière de lutte contre le terrorisme.

39. Voir en ligne (Déclaration officielle de l'Union Africaine, conférence des 30 et 31 janvier 2015). Site consulté pour la dernière fois le 20 février 2019.

40. L'Union européenne (UE) promet d'apporter un financement de 55 millions de dollars à la force régionale chargée de lutter contre Boko Haram au Nigeria. Lire à propos, un extrait de BBC Afrique du 2 août 2016. Voir en ligne.

Conclusion

Cette étude a mis en relief la quête inlassable de cohérence relative à des continuités de pratiques électorales et constitutionnelles, et une éventuelle alternance politique dans un pays complexe, le Cameroun. Seule une amplitude conceptuelle suffisante était de nature à concevoir deux dynamiques du processus de démocratisation aux antipodes l'une de l'autre (Daloz et Quantin 1997). En effet, ces deux thèses qui s'opposent permettent d'analyser l'instrumentalisation de l'espace politique camerounais par des acteurs aux rationalités multiples. En définitive, la problématique de l'alternance politique au Cameroun, s'inscrit plus que jamais dans des perspectives d'avenir et il convient d'apporter à cette question toute la visibilité qu'elle mérite. Ce déplacement du curseur entre continuité et changement politique entraîne des perceptions différentes d'une thématique controversée. Le Cameroun est finalement un cas intéressant des ambiguïtés de la transitologie avec des évolutions contradictoires liées à des interprétations différentes du processus de démocratisation. Cette difficulté a servi d'assise à l'appropriation du pouvoir politique par une oligarchie qui a su manier un langage général pour ne pas affronter cette contradiction. Si la théorisation mi prophétique mi réaliste du libéralisme communautaire permettait à Paul Biya de jouer sur les deux registres des anciennes puissances coloniales, le problème de l'organisation territoriale et politique se pose avec la possibilité d'un État fédéral qui succède à un État unitaire. Paul Biya s'était référé à l'État comme étant « la collectivité humaine la mieux organisée politiquement, la plus achevée du point de vue de son appareil d'autorité : division très poussée entre les gouvernants, système complet de normes et de sanctions définissant les rôles et les statuts sociaux, concentration de la force matérielle de contrainte la plus imposante qui soit (armée, police, prisons...) » (Amougou 2012, 231). La défense du principe de l'État comme monopole de la violence légitime pour reprendre la conception wébérienne exclut *de facto* une réflexion sur les formes possibles d'organisation étatique. L'élection présidentielle de 2018 a ainsi été appréhendée sous la forme d'une renationalisation unitaire à renforcer pour éliminer les différentes menaces de sécession et le terrorisme. L'État a capté toutes les forces politiques autour d'un discours du pouvoir justifiant le *statu quo* avec des transactions négociées auprès des opposants multiples incapables de s'allier.



Source : « Les Nations-Unies au Cameroun », Site hébergé par le PNUD (Dernière visite le 18 février 2019)

Bibliographie

Aboya Endong, Manasse. 2002. « Des contestations multiformes contre le régime : menaces sécessionnistes sur l'État camerounais ». *Le Monde diplomatique*, pp. 12-13. https://www.monde-diplomatique.fr/2002/12/ENDONG_MANASSE/9657.

Abwa, Daniel. 2015. *Ni Anglophones, ni francophones / tous des camerounais. Essai d'analyse historique en hommage au regretté Pr. M. Z. Njeuma*. Yaoundé : Le Kilimandjaro.

Ambomo, Claudine. 2013. « Analyse d'un discours politique présidentiel : étude lexicométrique (Paul Biya, Cameroun, 1982-2002) ». Thèse de doctorat en Sciences du langage, Université de Franche-Comté.

Amougou, Bernard. 2012. *La pensée politique de Paul Biya*. Paris : L'Harmattan.

Badie, Bertrand. 1992. *L'État importé : l'occidentalisation de l'ordre politique*. Paris : Fayard.

Badie, Bertrand, et Guy Hermet. 2001. *La politique comparée*. Collection U : droit et science politique. Paris : Colin [u.a.].

Bayart, Jean-François. 1985. *L'État au Cameroun*. Seconde éd. rev. et augm. Références 13. Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

———. 1996. *L'illusion identitaire*. Paris : Fayard.

Bayart, Jean-François, Achille Mbembe, et Comi Toulabor. 2008. *Le politique par le bas en Afrique noire*. Paris : Karthala.

Bayart, Jean-François. 2006. *L'État en Afrique : la politique du ventre*. Paris : Fayard.

Bigombe Logo, Patrick, et Hélène-Laure Menthong. 1996. « Crise de légitimité et évidence de la continuité politique ». *Politique Africaine*, Le Cameroun dans l'entre-deux, n° 62 : pp. 15-23.

Biya, Paul. 1986. *Pour le libéralisme communautaire*. Lausanne : P.-M. Favre.

Bratton, M., et Van de WalleNicolas. 1992. « Vers la gouvernance en Afrique : exigence populaire et réaction gouvernementale ». In *Gouverner l'Afrique : vers un partage de rôles*, pp. 39-82. Lynne Rienner Publishers.

« Cameroon Anglophone Crisis at the Crossroads ». 2017. 250. International Crisis Group.

« Cameroun, la menace du radicalisme religieux ». 2015. 229. International Crisis Group.

Chabal, Patrick, et Jean-Pascal Daloz. 1999. *L'Afrique est partie ! du désordre comme instrument politique*. Collection Analyse politique. Paris : Economica.

Courtin, Nicolas. 2015. « Comprendre Boko Haram : Introduction thématique ». *Afrique contemporaine* 255 (3) : 13. <https://doi.org/10.3917/afco.255.0013>.

Daloz, Jean-Pascal, et Patrick Quantin. 1997. *Transitions démocratiques africaines : dynamiques et contraintes (1990-1994)*. Collection "Hommes et sociétés". Paris : Karthala.

Darracq, Vincent, et Victor Magnani. 2011. « Les élections en Afrique : un mirage démocratique? » *Politique étrangère* Hiver (4) : pp. 839-50. <https://doi.org/10.3917/pe.114.0839>.

Dobry, Michel. 2000. « Les voies incertaines de la transitologie : choix stratégiques, séquences historiques, bifurcations et processus de path dependence ». *Revue française de science politique* 50 (4) : pp. 585-614. <https://doi.org/10.3406/rfsp.2000.395499>.

———. 2009. *Sociologie des crises politiques : la dynamique des mobilisations multisectorielles*. Fait politique. Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

Durkheim, Émile. 2004. *De la division du travail social*. Paris : PUF.

Eboko, Fred. 1999. « Les élites politiques au Cameroun : le renouvellement sans renouveau? » In *Le (non-)renouvellement des élites en Afrique subsaharienne*, édité par Jean-Pascal Daloz, pp. 99-133. Bordeaux : Karthala.

Eboko, Fred, et Patrick Awondo. s. d. « Cameroun, l'État stationnaire ». *Politique africaine* 150 : pp. 5-27.

- Geschiere, Peter. 1995. *Sorcellerie et politique en Afrique. La viande des autres*. Paris : Karthala.
- Guibbaud, Pauline. 2014a. *Boko Haram : histoire d'un islamisme sahélien*. Paris : L'Harmattan.
- . 2014b. « Boko Haram : le Nord-Cameroun dans la tourmente ? » *Éclairage du GRIP*. https://www.grip.org/sites/grip.org/files/BREVES/2014/EC_2014-06-03_FR_P-GUIBBAUD.pdf.
- Hermet, Guy, Bertrand Badie, Pierre Birnbaum, et Philippe Braud. 2015. *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*. Paris : Armand Colin.
- Huntington, Samuel P. 1993. *The third wave : democratization in the late twentieth century*. 1. paperback print. The Julian J. Rothbaum distinguished lecture series 4. Norman : Univ. of Oklahoma Press.
- Jaffrelot, Christophe. 2000. *Démocraties d'ailleurs*. Paris : Karthala.
- Kadje, Danielle. 2016. « Acteurs et instruments dans la lutte contre Boko-Haram : Trajectoires Camerounaise et Nigériane ». *Sens public*. <https://doi.org/10.7202/1044395ar>.
- Kamé, Bouopda Pierre. 2008. *Cameroun, du protectorat vers la démocratie, 1884-1992*. Etudes africaines. Paris : L'Harmattan.
- Konings, Piet. 1996. « Le problème anglophone au Cameroun dans les années 1990 ». *Politique Africaine* 62 : pp. 25-34.
- Koungou, Léon. 2014. *Boko Haram : le Cameroun à l'épreuve des menaces*. Études africaines. Paris : L'Harmattan.
- Kuhner, Timothy K. 2016. « Plutocracy and Partyocracy : Oligarchies Born of Constitutional Interpretation ». *SSRN Electronic Journal*. <https://doi.org/10.2139/ssrn.2862442>.
- Loada, Augustin. 2003. « La limitation du nombre de mandats présidentiels en Afrique francophone ». *Afrilex* 3 : pp. 139-62.
- Mbembe, Achille. 2000. *De la postcolonie : essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*. Les Afriques. Paris : Karthala.

Menthong, Hélène-Laure. 1998. « Vote et communautarisme au Cameroun : un vote de cœur, de sang et de raison ». *Politique Africaine* 69 : pp. 40-51.

Mény, Yves, et Association française de science politique, éd. 1993. *Les politiques du mimétisme institutionnel : la greffe et le rejet*. Collection "Logiques politiques" 14. Paris : L'Harmattan.

Médard, Jean-François. 1977. « L'État sous-développé au Cameroun ». *Année africaine*, pp. 35-84.

———. 1991. *États d'Afrique noire*. Paris : Karthala.

Nana Ngassam, R. 2015. « Le Cameroun sous la menace de Boko-Haram ». *Le Monde diplomatique*. https://www.monde-diplomatique.fr/2015/01/NANA_NGASSAM/51934.

Ngayap, Pierre Flambeau. 1999. *L'opposition au Cameroun : les années de braise : villes mortes et Tripartite*. Collection Etudes africaines. Paris : L'Harmattan.

Pérouse de Montclos, Marc-Antoine. 2012. « Boko Haram et le terrorisme islamiste au Nigeria : insurrection religieuse, contestation politique ou protestation sociale ? (Boko Haram, Terrorism, and Islamism in Nigeria : A Religious Uprising, a Political Contest, or a Social Protest ?) ». *SSRN Electronic Journal*. <https://doi.org/10.2139/ssrn.2282542>.

Pigeaud, Fanny. 2011. *Au Cameroun de Paul Biya*. Les terrains du siècle. Paris : Karthala.

Pommerolle, Marie-Emmanuelle. 2008. « La démobilisation collective au Cameroun : entre régime postautoritaire et militantisme extraverti ». *Critique internationale* 40 (3) : pp. 73-94. <https://doi.org/10.3917/cii.040.0073>.

———. 2015. « Les violences dans l'Extrême-Nord du Cameroun : le complot comme outil d'interprétation et de luttes politiques ». *Politique africaine* 138 (2) : pp. 163-77. <https://doi.org/10.3917/polaf.138.0163>.

Quantin, Patrick. 1999. « Introduction générale : les approches élitaires comme nécessaire antidote ». In *Le (non-renouvellement des élites en Afrique subsaharienne*, édité par Jean-Pascal Daloz. Bordeaux : Karthala.

———. 2009. « La démocratie en Afrique à la recherche d'un modèle ». *Pouvoirs* 129 (2) : pp. 65-76. <https://doi.org/10.3917/pouv.129.0065>.

Sindjoun, Luc. 1996a. « "Identité nationale plurielle et révision constitutionnelle" du 18 Janvier 1996 : comment constitutionnalise-t-on le « nous » au Cameroun dans l'État post-unitaire ? » *Polis* 1 : pp. 18-20.

———. 1996b. « Le champ social camerounais : désordre inventif, mythes, simplification set stabilité hégémonique de l'État ». *Politique Africaine* 62 : pp. 57-67.

———. 2002. *L'État ailleurs : entre noyau dur et case vide*. La vie du droit en Afrique. Paris : Economica.

Stepan, Alfred, et Juan-José Linz. 1996. *Problems of democratic Transition and Consolidation : Southern Europe, South America and Post-Communist Europe*. Baltimore Ltd : John Hopkins university Press.

Tchoupie, André. 2009. « La suppression de la limitation du nombre de mandats présidentiels au Cameroun, analyse de la bifurcation de la trajectoire d'une politique institutionnelle ». *Revue africaine des relations internationales*, CODESRIA, 12 (1&2) : pp. 5-37.

Weber, Max. 1971. *Économie et société*. Vol. 1. Paris : Plon.